

formation

Mercredi 11 et Jeudi 12 février 2009



Les ressources humaines à l'hôpital : contexte, enjeux et outils de gestion



**INSCRIVEZ-VOUS AVANT
LE 12/01/09
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE
DE 30 € sur le montant TTC
de votre inscription.**

> Inscriptions sur www.decision-sante.com - rubrique Formation

Renseignements

Marie-Aline Toubon ou Hélène Coineau

21, rue Camille Desmoulins 92 789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9

Tél. : 01 73 28 16 13/20 - Fax : 01 73 28 16 11

E-mail : formationdss@fr.cmpmedica.com

➤ Les ressources humaines à l'hôpital : contexte, enjeux et outils de gestion

Mercredi 11 et jeudi 12 février 2009

Ainsi que le soulignait le rapport Larcher, « La gestion des ressources humaines à l'hôpital constitue l'un des axes forts d'évolution pour l'hôpital public ».

La fonction publique hospitalière va connaître un choc démographique sans précédent. Entre 1999 et 2015, 385 000 départs à la retraite auront lieu, soit 55 % des effectifs de 1999. L'évolution de la pyramide des âges dans la fonction publique hospitalière constitue, par ailleurs, une réelle occasion d'engager une réflexion sur la gestion prévisionnelle des carrières, la gestion des effectifs et la mise en œuvre d'une politique globale de gestion des ressources humaines.

Cette modernisation de la gestion des ressources humaines passe également par les dispositifs de

formation. Le décret du 21 Août 2008 sur la formation tout au long de la vie vient de conforter la place de la formation continue dans la fonction publique hospitalière.

Les réformes en cours ou à venir vont avoir des incidences sur la gestion des ressources humaines à l'hôpital : Quel sera le rôle des cadres dans la nouvelle gouvernance ? Quel sera l'impact des nouvelles logiques de mutualisation liées aux communautés hospitalières de territoire ? Comment faire cohabiter logiques statutaires et logiques de contractualisation ?

Les effets des politiques européennes sur la politique des ressources humaines seront également abordés dans cette session au cours de laquelle interviendront de nombreux responsables et experts.

➤ PUBLICS

- Directeurs d'établissement de santé, président de CME, directeurs des ressources humaines, responsables et cadres de pôles, médecins, pharmaciens, cadres

➤ OBJECTIFS

- Connaître les enjeux actuels de la gestion des ressources humaines à l'hôpital
- Apprendre à situer la gestion des ressources humaines dans la stratégie générale d'un établissement de santé.
- Maîtriser les tableaux de bord et les indicateurs de gestion des ressources humaines

➤ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, retours d'expériences, échanges avec les experts, remise d'une documentation

➤ INTERVENANTS

- CNG, FHF, DHOS, CIG, Directeur d'établissement, DRH d'établissements privés et publics

Programme

Mercredi 11 février 2009

9h00 Accueil

9h30 - 10h30

Contexte et enjeux de la GRH à l'hôpital

⤵ **Danielle TOUPILLIER**, directrice générale du Centre National de Gestion, Ministère de la Santé

10h30-11h30

Les impacts de la démographie sur la GRH

⤵ **Mario MILLAN**, chargé de mission métiers et compétences, DHOS, Ministère de la Santé

- La GPEC
- Les transferts de compétences
- Le tutorat

11h30- 12h30

Les impacts de l'Europe sur la GRH

⤵ **Pascal GAREL**, chargé des affaires internationales, FHF

- Liberté de circulation
- Équivalence des diplômes
- Nationalité et fonction publique

12h30 - 14h00 Déjeuner

14h00-15h00

Le rôle des cadres de la nouvelle gouvernance

⤵ **Anne-Marie DORE**, conseillère technique, DHOS, Ministère de la Santé

- Responsabilité
- Décloisonnement

15h00 - 16h00

la GRH dans la loi HPST

⤵ **Hélène VIDAL-BOYER**, responsable du secteur Ressources Humaines, FHF

- Les logiques de mutualisation
- Le recours au contrat
- Rémunération : part variable

Jeudi 12 février 2009

9h00 Accueil

9h30 - 10h30

La gestion prévisionnelle des emplois et compétences : méthodologie et retour d'expériences d'une entreprise

⤵ **François DECLE**, enseignant à Science Po Paris et DRH, European Flight Services

- Contexte
- Démarche méthodologique
- Bilan d'une expérience

10h30 - 11h30

Les indicateurs et tableaux de bord de la GRH

⤵ **Sylvie MOUREAUX**, directrice des Ressources Humaines, Hôpital de Saint Maurice

- Indicateurs sociaux et gestion sociale
- Indicateurs économiques et financiers
- Indicateurs de structure
- Indicateurs de climat social

11h30 - 12h30

GRH et les enjeux de formation

⤵ **Michel LOUIS-JOSEPH-DOGUÉ**, directeur d'hôpital, vice-président de l'Association pour le Développement des Ressources Humaines dans les Établissements Sanitaires et Sociaux

- Formation initiale : LMD
- Les nouveaux métiers et nouvelles compétences
- Validation des acquis
- Formation tout au long de la vie

12h30 - 14h00 Déjeuner

14h00 - 16h00 Table ronde

La GRH : entre le statut et le contrat

⤵ **Bernard GLASER**, directeur général, Hudson

⤵ **Amel JOUANNY**, directrice des ressources humaines en région, La Générale de Santé

⤵ **Hubert PEURICHARD**, directeur de la direction du développement des ressources humaines, AP-HP

⤵ **Danielle TOUPILLIER**, directrice, CNG

⤵ **Claude VIROLLE**, directrice générale adjointe du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Grande Couronne

16h00 Conclusion

Par courrier :

Décision & Stratégie Santé-PGP, Formations & Conférences
21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux Cedex 9
Par fax : 01 73 28 16 11 / Tél. : 01 73 28 16 13
Par e-mail : formationdss@fr.cmpmedica.com

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Avec le concours de *Annuaire Politi*

Retrouvez la base de données de référence du monde hospitalier et médico social sur www.politi.com

Participant

PR DR M^{ME} M^{ELLE} M.

NOM, PRÉNOM _____

FONCTION _____

pour les praticiens uniquement, cochez la case qui vous correspond

Praticien exerçant principalement en LIBERAL

Praticien exerçant principalement comme SALARIÉS

Praticien exerçant principalement en établissement HOSPITALIER

SERVICE _____

ETABLISSEMENT OU ORGANISME _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL _____ FAX _____

E-MAIL _____

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 12/01/09 ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE DE 30 € sur le montant TTC de votre inscription.

J'INSCRIS AU MOINS DEUX AGENTS DE MON ÉTABLISSEMENT et je bénéficie d'une remise de 20 % sur le montant total des inscriptions.

> Le cumul de ces deux remises n'est pas possible.

Lieu et moyens d'accès

Décision & Stratégie Santé-PGP

21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9

RER C : Issy Val de Seine – Bus : 39, 129, 323

Tramway : T2 – Métro : ligne 12, Coentint Celton

Service gérant l'inscription

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL _____ FAX _____

E-MAIL _____

SITE INTERNET _____

JE SOUSSIGNÉ (E) _____

AGISSANT EN QUALITÉ DE _____

> ENGAGE L'ÉTABLISSEMENT PRÉCITÉ À PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS AFFÉRENTS À L'INSCRIPTION DE

> AU TARIF DE : 1 JOUR : 515 € HT (616 € TTC)
 2 JOURS : 979 € HT (1 170 € TTC)

pour la formation **Les ressources humaines à l'hôpital : Contexte, enjeux et outils de gestion. Mercredi 11 et jeudi 12 février 2009**

> SIGNATURE DU RESPONSABLE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

CACHET / SIGNATURE

FAIT À _____

LE _____

FACTURE À LIBELLER AU NOM DE _____

A UNE AUTRE ADRESSE, PRÉCISER _____

➤ Ou inscrivez-vous sur www.decision-sante.com - rubrique Formation

Conditions générales de ventes

Article 1. INSCRIPTION

Pour être valable ce bulletin doit être daté, signé et accompagné du règlement pour toute inscription individuelle.

Le tarif d'inscription comprend : la participation à la journée de formation, la remise du support de formation, le déjeuner et les pauses.

Il ne comprend pas : le transport et l'hébergement.

Article 2. PAIEMENT

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- par chèque, à l'ordre de PGP pour les inscriptions individuelles,
- de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation en cas de financement par un organisme collecteur.
- une convention sera établie.

A l'issue de la formation, une facture vous sera adressée (n° d'agrément 11921500392). Une attestation de présence sera adressée à l'établissement, l'entreprise ou l'organisme payeur désigné.

Article 3. ANNULATION

3.1. Du fait de l'organisme de formation

Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à trois jours avant la date prévue de la formation. Dans cette éventualité, Décision & Stratégie Santé-PGP se charge d'informer le stagiaire à l'adresse mentionnée dans son bulletin d'inscription. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait de Décision & Stratégie Santé-PGP.

3.2. Du fait du participant

Toute annulation doit nous être confirmée par écrit, un accusé de réception vous sera adressé par retour.

Pour toute annulation survenant :

- moins de 8 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir le coût total de la formation.
- moins de 15 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir 50 % du coût total de la formation.

Article 4. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un cas de force majeure tel que communément admis par la jurisprudence, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de suspendre la formation.

Article 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Décision & Stratégie Santé-PGP est l'organisateur de la formation et le titulaire des droits d'auteur afférents. Toute exploitation de tout ou partie du support de formation pour un usage autre que la seule formation du participant doit faire l'objet d'une autorisation écrite et préalable de Décision & Stratégie Santé-PGP.

Article 6. INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de Décision & Stratégie Santé-PGP.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations qui peut être exercé sur simple demande écrite adressée à Décision & Stratégie Santé-PGP-Département formation - 21 rue Camille Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux.

Article 7. LIEU DE JURIDICTION

Pour toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales, seuls seront compétents les tribunaux de Paris.